

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN RECRUTE !

1 MÉDECIN GÉNÉRALISTE OU 1 PÉDIATRE (H/F/X) Niv. A
Département Education, Petite Enfance, Sports et Jeunesse
Service De La Petite Enfance

L'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean en bref

Commune de 100 000 habitants située au cœur de la Région Bruxelles-Capitale, Molenbeek-Saint-Jean, commune dynamique et multiculturelle, relève de nombreux défis au quotidien, lesquels amènent chaque jour ses équipes à agir, créer et innover au service de ses citoyens.

Que ce soit pour l'accueil et les soins à la petite enfance, de la propreté publique, de la culture, de l'urbanisme, de l'égalité des chances ou encore des sports, de la voirie ou de la prévention, nous recherchons toujours et régulièrement des collaborateurs compétents et motivés.

Partagez-vous notre engagement au service des autres et pour l'intérêt général ? Vous êtes donc, peut-être, le/la nouvelle collègue que nous attendons !

La fonction qui vous attend

Suite à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté Française fixant le régime d'autorisation et de subvention des crèches, des services d'accueil d'enfant et des (co)accueillant(e)s d'enfant du 2 mai 2019.

La commune de Molenbeek-Saint-Jean est à la recherche d'un ou plusieurs médecins généraliste/pédiatre pour ses 4 crèches communales.

Dans le cadre d'un suivi préventif au sein d'un milieu ou plusieurs milieux d'accueil pour les enfants de 0 à 36 mois.

Le profil que nous attendons

- Suivi préventif individuel ;
- Suivi de la santé en collectivité ;
- Recueil des données médico-sociales ;
- Tenue des dossiers ;
- Participer aux séances de formation continu organisées par l'ONE en concertation avec le Conseil Médical ;

Nous offrons

- Une mission professionnelle au cœur d'une commune riche en défis socio-économiques ;
- Un contrat de collaboration (une convention) sera établi entre le médecin et l'administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean ;
- Les prestations seront rémunérées sous forme d'honoraires dont le tarif est fixé par l'instance subsidiaire ;
- Une intervention dans les frais de déplacement est possible ;

Convaincu.e ?

Envoyez-nous votre candidature par mail à l'adresse suivante :

creches.1080@molenbeek.irisnet.be « REF : Médecin / Pédiatre pour les crèches »

ou par courrier:

Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean

Rue Comte de Flandre, 20

1080 Molenbeek-Saint-Jean

Les dossiers de candidatures doivent impérativement être accompagnés :

- De la référence du poste dans l'objet de votre candidature,
- D'un CV à jour,
- D'une lettre de motivation,
- D'une copie du diplôme requis (ou équivalence).

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.